



Saint-Denis on Bugey

# St Denis

N°146

information municipale • mai - juin 2023

Info

## Les finances de notre commune

À la suite du conseil municipal du 04 avril 2023, les comptes administratifs 2022 et les budgets 2023 réalisés par la commission finances, le personnel municipal et les différentes commissions ont été adoptés à l'unanimité. Voici quelques chiffres clés de ces différents budgets.

### Compte Administratif 2022

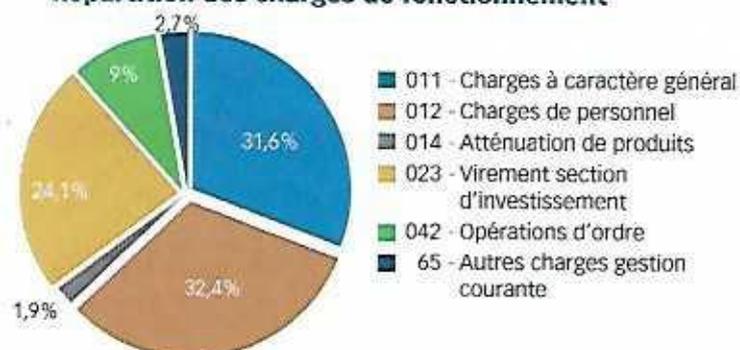
L'excédent de fonctionnement de 2022, ainsi que les reports des excédents des années précédentes nous permettent un report de 377 682,95€ pour le budget 2023.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 172 238,43€	990 669,88€
Recettes	1 469 467,94€	949 158,48€
Résultat 2022	+297 229,51€	-41 511,40€

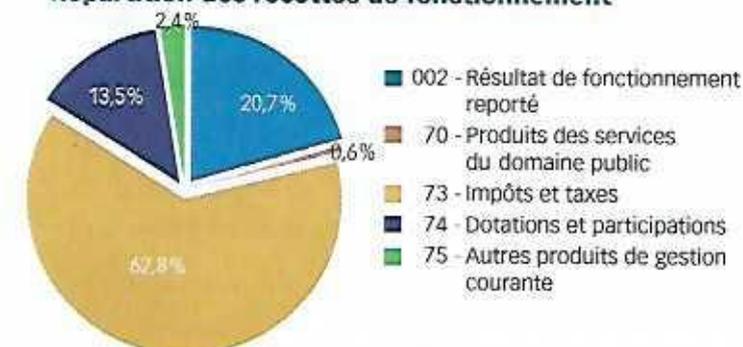
### Budget primitif 2023

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	<b>1 825 369,95 €</b> (dont 440 600€ pour la section investissement)	<b>1 507 819,38 €</b> (dont 379 926,80€ de déficit reporté)
Recettes	<b>1 825 369,95 €</b> (dont 377 682,95€ d'excédent de fonctionnement reporté)	<b>1 507 819,38 €</b> (dont 440 600€ de la section fonctionnement)

### Répartition des charges de fonctionnement



### Répartition des recettes de fonctionnement



Ce nouveau budget a pris en compte les fortes augmentations énergétiques (gaz, électricité...), ainsi que la hausse de la participation au syndicat du centre nautique.

Le conseil municipal a donc voté à l'unanimité une augmentation de 2% de la part communale de la taxe foncière. Celle-ci n'ayant pas été augmentée depuis 2017.

Le total des subventions aux associations de la commune qui seront versées pour l'année 2023 est de 32 150 €. Cette somme n'a pas subi de baisse par rapport à l'année dernière.

### Liste des travaux d'investissement prévu au budget 2023 :

- Fin de la rénovation énergétique de l'école : remplacement des fenêtres de la maternelle, isolation des combles de la maternelle et de la garderie
- Accessibilité de la salle des mariages avec l'installation de l'élévateur dans la cour de la mairie
- Remplacement des fenêtres de la MAM
- Remplacement des ampoules pour l'éclairage public
- Mise en sécurité de la voirie
- Aménagement du secteur Pont Vieux-Pierre Curie
- Embellissement de l'intérieur du nouveau cimetière et du village
- Achat de matériel pour les différents services municipaux : véhicule police, outils pour le service technique, matériel informatique et mobilier pour le service administratif, ...
- Étude de la rénovation de l'accueil mairie.

## Modification du conseil municipal

Nous avons fait part précédemment du décès de notre ami Pascal Mathieu, second adjoint, en charge des Bâtiments. Le vide qu'il laisse dans le fonctionnement de la commune a dû être comblé dans le délai réglementaire.

Lors du conseil municipal du 22 février 2023, il a été proposé l'installation d'un nouveau conseiller dans l'ordre de la liste. Mme Marie Line Geleoc a été appelée à remplacer Pascal et installée conseillère municipale.

Il a aussi été proposé au conseil de conserver le même nombre d'adjoints (5), porteurs des mêmes délégations. M. Guy Cagnin, candidat, a été élu adjoint à bulletins secrets, porteur de la délégation « Bâtiments » cumulée avec la délégation antérieure de « Délégué aux Ressources Humaines ». D'autre part, Serge Wilkes, conseiller municipal, ayant déménagé dans une autre commune et ayant donc démissionné sera également remplacé au sein du conseil.

## Plantation d'une haie

Conformément à l'engagement pris lors du précédent mandat, une haie a été installée en bordure de voie rapide, le long du lotissement "sous Varine". L'essence retenue est le charme qui en grandissant remplira son rôle brise vue.



## La fibre à Saint Denis

Les armoires de rue pour le raccordement de la fibre sont installées. La fibre arrive donc ....



## Circulation à contre sens pour les cyclistes

(Exemple Rue de la République)

Dans les zones limitées à 30 km/h, les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf si un arrêté municipal en a décidé autrement, pour des raisons de sécurité notamment.

Un panneau «Sauf vélo» doit impérativement être placé sous le panneau «Sens interdit», pour indiquer que la prescription ne s'applique pas aux vélos.

Les marquages au sol signalant la présence de cyclistes en sens inverse ne sont pas obligatoires, mais fortement conseillés pour alerter les automobilistes.

Article R412-28-1



## Travaux au cimetière

Portail et accès

LE SIEA, GROUPEMENT DES COMMUNES DE L'AIN, MET

### LE SOLAIRE A PORTÉE DE M'AIN

Réduisez votre facture d'électricité sans travaux !  
Posez, l'estez, branchez votre panneau solaire !

## LANCEMENT DU DISPOSITIF «LE SOLAIRE A PORTEE DE M'AIN»

Aindinoises, Aindinois, bénéficiez d'un kit solaire à prix négocié (1 150 € TTC – paiement possible en plusieurs fois sans frais). Le SIEA, groupement des communes de l'Ain avec le soutien de l'AMF01, met le solaire à portée de m'ain !  
Rendez-vous sur [siea-energies.fr](http://siea-energies.fr)  
Voir la [vidéo de présentation](#).



## Aménagement Pont vieux, rues Curie, Ferry, St Exupéry

Depuis longtemps vos élus sont conscients des difficultés nombreuses et récurrentes rencontrées aux abords du Pont Vieux ainsi que sur les voies qui y conduisent. Ce sujet revient régulièrement dans les discussions. Non-respect des feux donnant la priorité aux piétons, vitesses très excessives dans les rues. Comportements irascibles, non-respect des priorités à droites, visibilité difficile... À ce propos, en attendant le projet définitif d'aménagement amorcé en 2022, nous replacerons rapidement un STOP sur la voie venant de Jules Ferry (PN33), pour mieux sécuriser la sortie du pont.

Une étude globale d'aménagement des voiries de ce quartier est en cours. Ses objectifs sont de brider la vitesse, sécuriser les passages sous le pont, élargir les trottoirs, étudier une nouvelle signalisation autour du Pont Vieux, installer une bande cycliste, collecter les eaux de pluies vers des bassins d'infiltration.

Les étapes budgétaires et administratives seront réalisées en 2023 pour des travaux séquencés sur 2024/2025.

Le projet sera très prochainement présenté à quelques personnes du quartier et utilisateurs divers. Faites-vous connaître si intéressés !

Des habitants de Saint-Denis-en-Bugey seront associés au projet dans un groupe de travail. D'autre part une réunion publique sera organisée par la suite.

## Horaires d'été



Enfin, nous sortons progressivement de la froidure et des miasmes hivernaux. Enfin, l'été est - presque - là.

Enfin, nous allons pouvoir nous activer et recevoir famille et amis en extérieur. Malheureusement, avec ce renouveau, quelques désagréments se profilent aussi.

Les tondeuses, les travaux d'extérieur, les fêtes, les enceintes portatives, les brûles sans échappement, les chiens aboyeurs, les perforateurs de tympans en tous genres ainsi que les barbecues viennent à polluer le voisinage.

**Alors, pour le bien-être de tous, quelques rappels de bon sens :**

Le soir, on prend soin de ses voisins. On baisse le son de la sono, on ne hurle pas dans les rues (si, si, ça se rencontre !), on ne fait pas ronfler sa meule. On veille aussi à ce que son barbecue n'enfume pas la chambre du voisin ! Ah, la bonne odeur de sardines grillées sur les draps frais...

**Et le dimanche après-midi, c'est repos. Silence. La sieste est sacrée !**

Un arrêté Préfectoral, du 12.08.2008 sert de fil conducteur :

« Les bruits provenant d'activités de bricolage, de diffusion de musiques, d'utilisation d'engins bruyants sont autorisés :

- les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les Samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et fériés de 10h00 à 12h00. »

Du temps qu'on y est, rappelons aussi l'interdiction des brûlages privés : plusieurs textes de loi, dont l'article 84 du Règlement sanitaire départemental, sont intraitables sur le sujet : **un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets à l'air libre.**

Merci à vous tous et bon été convivial !

## MEMENTO

MAIRIE 04 74 38 28 44

29 rue du Docteur Charcot

secretariat@mairie-stdenis.fr

www.mairie-saintdenisenbugey.fr

**HORAIRES D'OUVERTURE  
DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC**

- du lundi au jeudi de 14h à 17h
- le vendredi de 14h à 18h
- le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 8h30 à 11h30

## PERMANENCES DES ÉLUS

- Les élus(es) du Conseil municipal sont à la disposition du public lors de permanences en mairie.
- Les maires adjoints et conseillers délégués : tous les samedis de 9h30 à 11h30 sans RDV.

POLICE MUNICIPALE  
**EN CAS D'URGENCE**  
Tél. 04 74 38 38 09

## ENLÈVEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

- Sacs jaunes  
Mardi 9 et lundi 22 mai  
Lundis 5 et 19 juin
- Conteneurs ménagers :  
TOUS LES VENDREDIS.

## DISTRIBUTION DES SACS JAUNES

Les premiers vendredi (de 15h45 à 16h45) et samedi (de 10h30 à 11h30) de chaque mois (sauf jours fériés) au local à côté de la salle polyvalente.

## DÉCHÈTERIES AMBÉRIEU ET LAGNIEU

- Horaires du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars :  
→ Du lundi au samedi :  
8h30 / 12h00 - 13h30 / 18h00
- Horaires du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre :  
→ Du lundi au samedi :  
8h30 / 12h00 - 13h30 / 19h00

## MEMENTO

### PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- **CABINET MÉDICAL** 04 74 34 66 44  
Docteur MANDIER  
28 rue de Docteur Charcot
- **CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE**  
04 74 34 01 40  
Marc PELLUET  
Isabelle BIOU-CHOQUET  
Julie KNIPIER  
Immeuble «Le Republic»
- **CABINET D'ORTHOPHONISTE**  
Marilyne MONNERY 04 74 38 89 70  
Immeuble «Le Republic»
- **CABINET D'INFIRMIÈRES**  
04 74 34 68 77  
Laëtitia FABRIZI  
Nicole JOSEPH  
Claire PACCALLET  
Céline LOCQUEVILLE  
Immeuble «Le Republic»
- **PSYCHOLOGUE**  
Stéphanie EYMARD 06 87 61 49 77  
12 rue Victor Hugo
- **PSYCHOMOTRICIENNE**  
Aline KALT 07 67 74 45 45  
akalt.psychomot@gmail.com  
Immeuble «Le Republic»
- **PHARMACIE DE SAINT-DENIS-EN-BUGEY**  
Julien SAVOYE 04 74 38 34 00  
1 rue du Docteur Charcot

## Une nouvelle association à Saint Denis

Nous sommes heureux d'annoncer la création de l'Association des Conscrits de Saint-Denis-en-Bugey. Cette association a été créée dans le but de promouvoir l'amitié et la solidarité entre les jeunes, de célébrer les traditions locales, et de participer activement à la vie de la communauté.

La création de l'Association des Conscrits de Saint-Denis-en-Bugey est le fruit de la volonté de différentes générations de se rassembler pour partager un moment convivial autour d'événements festifs. Cette association a pour ambition de réunir les jeunes de 17 à 21 ans de Saint-Denis-en-Bugey, pour célébrer ensemble les événements qui marquent la vie de la ville.

L'Association des Conscrits de Saint-Denis-en-Bugey est ouverte à tous les jeunes du village. Pour adhérer, il suffit de vous rapprocher d'un des membres de l'association et de régler la cotisation annuelle. Les membres de l'association auront objectif d'organiser un large éventail d'activités et d'événements tout au long de l'année, tels que des rencontres amicales, événements sportifs, voyages, fêtes et des célébrations.

Nous sommes convaincus que l'Association des Conscrits de Saint-Denis-en-Bugey sera un véritable lieu de rassemblement et de partage pour tous les jeunes du village. Nous invitons tous les jeunes à nous rejoindre et à participer à cette aventure qui promet d'être riche en émotions et en souvenirs.

Pour plus d'informations sur l'Association des Conscrits de Saint-Denis-en-Bugey et sur les modalités d'adhésion, rendez-vous sur notre compte Instagram «conscrits\_stdenis» ou contactez-nous par courriel à l'adresse suivante : [conscrits.saintdenis@gmail.com](mailto:conscrits.saintdenis@gmail.com)

## CALENDRIER des manifestations

### MAI

- Samedi 6 mai Saint Denis en Fleurs - Marché au fleurs Salle polyvalente
- Samedi 6 mai SDAFC - vente paëlla Salle polyvalente
- Lundi 8 mai Cérémonie Salle polyvalente
- Dimanche 14 mai Sou des écoles - Vente Lasagne Four communal
- Dimanche 14 mai Amicale Boules - Concours 16 DF3 et F4 par poules challenge Marcelpoil
- Jeudi 25 mai SDAFC - Journée du sport adapté Stade de St Denis
- Lundi 29 mai Boule du Moulin - Concours de pétanque Boule du Moulin
- Dimanche 4 juin Sou des écoles - La Sandenienne Salle polyvalente / place Jean Macé

### JUIN

- Vendredi 16 juin SDAFC - Assemblée générale Stade de St Denis
- Samedi 17 juin SDAFC - Fête de l'école de Foot Stade de St Denis
- Samedi 10 juin Club de l'âge d'or - Repas d'été Salle polyvalente
- Mercredi 21 juin Les enfants de la Tour - Fête de la Musique Place de l'Église
- Samedi 24 juin Danse Club de la Tour - Gala Espace 1500
- Samedi 24 juin Sou des écoles - Bal des CM2 Salle polyvalente
- Vendredi 30 juin Sou des écoles - Fête de l'école Cour de l'école

## AVIS AUX ASSOCIATIONS SANDENIENNES

Le Forum des assos  
aura lieu  
samedi 2 septembre

Surveillez vos boîte mail  
au mois de mai !!!!

